

FICHE DE POSTE CMTF COMITE GARD

Le Groupement d'Employeurs Judo Occitanie recrute pour le compte du Comité départemental de Judo du Gard de Judo un éducateur sportif titulaire du BEES 2^{ème} degré option « Judo-Jujitsu » ou du DESJEPS Judo-Jujitsu (toutefois les candidatures mentionnant un B.E.E.S.1^{er} degré ou D.E.J.E.P.S. seront étudiées sous réserve d'un projet de formation à court terme), pour exercer des missions de Chargé de Mission Technique Fédérale (CMTF)

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser avant le **24 août 2018** au : **Président du Groupement d'employeurs Judo Occitanie**
Maison Régionale des Sports 1039 rue Georges Méliès Bureaux 51/52
34967 MONTPELLIER
TEL : 04 99 54 97 91 - E-mail : gestion@occitanie-ffjudo.com

Intitulé de la fonction	Chargé de Mission Technique Fédérale
Type contrat de travail	Contrat à Durée Indéterminée à temps partiel (mi-temps)
Date prévisionnelle de recrutement	15 septembre 2018
Rémunération	- Rémunération mensuelle brute : 1000 € (selon accord FFJDA/SNCTJF) négociable suivant l'expérience du candidat retenu - Classification : Technicien – groupe 5 de la CCNS

OBJET DU POSTE

- Chargé de mission technique fédérale auprès du groupement d'employeurs pour assurer le développement et la coordination d'actions mises en œuvre par le Comité du Gard de Judo
- Membre de l'équipe technique régionale d'Occitanie (ETR).
- Les missions sont principalement effectuées pour le compte du Comité du Gard de Judo.
- Ces missions sont définies et précisées pour chaque olympiade sportive par une lettre de missions.
- Les missions sont évolutives dans leur contenu et leur répartition, et pourront justifier la mise en place d'un plan individuel de formation.

PRINCIPALES ACTIVITES

MISSIONS DE DEVELOPPEMENT

- relais de l'action fédérale en direction des clubs et travail de proximité avec les clubs : informations et conseils, soutien aux projets associatifs, promotion...

MISSIONS SPORTIVES – TECHNIQUES – FORMATION

- organisation et suivi des activités fédérales et coordination des manifestations.
- Organisation et suivi du dispositif sportif
- intervention sur la formation initiale et continue des enseignants du Gard.

AUTONOMIE : Lorsqu'une décision importante doit être prise concernant le fonctionnement d'une des structures de travail, le CMTF doit en référer au CTS. Le CMTF rend compte de son activité chaque mois auprès des présidents du Gard et du Groupement d'employeurs et du coordonnateur ETR.

CARACTERISTIQUES DU CONTRAT DE TRAVAIL

Durée du temps de travail : Temps partiel (Mi-Temps) - le volume annuel de travail est fixé à 787,5 heures auxquelles s'ajoute la journée de solidarité définie à l'article L.212-16 du code du travail, la durée hebdomadaire du travail pouvant varier sur tout ou partie de l'année et le repos hebdomadaire n'est pas habituellement donné le dimanche.

Lieu : Le lieu de travail est situé au siège du comité du Gard de judo à Nîmes. Compte tenu de la nature de l'activité, une partie des missions se déroulera en dehors du siège social de l'Association, avec des déplacements professionnels sur l'ensemble de la région ou au-delà.

Période d'essai : Deux mois

Incompatibilités : La fonction est incompatible avec l'exercice :

- de toute fonction d'éducateur sportif au sein de groupements sportifs affiliés au sein du département du Gard, sauf exception dûment justifiée et après accord de la Ligue et du DTN de la FFJDA.
- de tout mandat de dirigeant ou d'administrateur au profit d'un OTD et/ou d'un club affilié.

POSITIONNEMENT DANS L'ASSOCIATION

Mise à disposition par le Groupement d'Employeurs auprès du comité du Gard de Judo

- sous l'autorité administrative du Président du GE Judo Occitanie
- sous l'autorité fonctionnelle du Président du Comité du Gard
- sous l'autorité technique du DTN de la FFJDA ou de son représentant, le coordonnateur d'ETR.

COMPETENCES NECESSAIRES

- Capacité à travailler en équipe et à fédérer autour de projets communs, sens des valeurs associatives et des relations humaines, culture « judo ».
- Maîtrise des technologies de l'information et de la communication et des outils informatiques : Word – Excel – Powerpoint – Internet...
- Patrimoine de connaissances ou expériences : sport de haut niveau, formation de cadres, vie fédérale, enseignement du judo, organisations événementielles, textes officiels...

EVALUATION DU TRAVAIL

- Entretien annuel